

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Direction des Relations avec les Collectivités Locales

Montpellier, le

15 NOV. 2011

Bureau de l'Environnement
Affaire suivie par : I. PIEDECAUSA
☎ 04 67 61 62 57
☎ 04 67 02 25 46
Mél : isabelle.piedecausa@herault.gouv.fr
Réf. : 2011/Parcs Eoliens Causses et Cévennes

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault

à

M. Alain BRUGUIER
Fédération Nationale Vent de Colère
6, Chemin des cadenèdes
30330 SAINT LAURENT LA VERNEDE

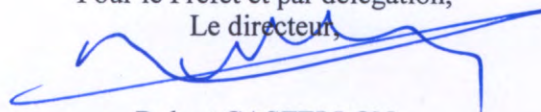
Par envoi 4 octobre dernier à M. le président de la République, vous avez fait part de vos préoccupations concernant l'implantation de projets éoliens dans les départements de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et du Tarn et du sentiment d'indignation des habitants et riverains attachés à la préservation des paysages notamment du Pays de Causses et Cévennes.

J'informe de votre démarche le sous-préfet de Lodève, chargé de mission en matière de développement des énergies renouvelables pour l'Hérault, et les services de l'Etat compétents en charge des avis sur ces projets, ainsi que les préfets des départements du Gard et de la Lozère, afin de dresser un état des lieux des projets implantés ou en cours d'examen pour la Région Languedoc-Roussillon relatifs à ce territoire, en lien avec l'établissement du volet éolien du schéma régional du Climat de l'Air et de l'Energie (SRCAE).

Je crois utile de vous faire connaître la synthèse de ces éléments pour préciser les modalités d'instruction de ces dossiers depuis la parution au journal Officiel de la Loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et l'intégration dans la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) de l'instruction des permis construire et des demandes d'exploiter des éoliennes terrestres.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur,



Robert CASTELLON

Copie pour information à :

M. le DREAL
- Mme la DDTM 34
- M. le Sous-Préfet de Lodève
M. le Préfet du Gard
M. le Préfet de la Lozère